

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** - (1996)

**Artikel:** Les croix du Jura  
**Autor:** Imhoff, Gaston / Imhoff, André  
**Kapitel:** Lajoux - Fornet-Dessus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064680>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

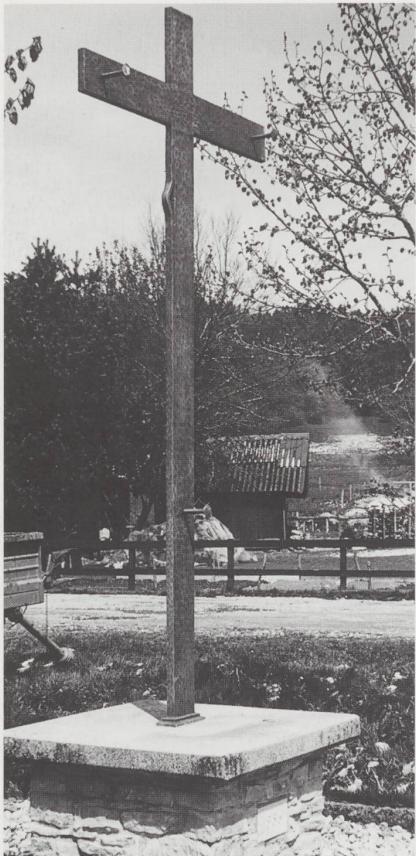
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LAJOUX – FORNET-DESSUS

A l'occasion de la mission de 1928, le Conseil de paroisse de Lajoux a pris la décision d'ériger une croix de mission, qui fut placée sur le terrain communal à



*Croix à Fornet-Dessus.*

proximité de la propriété de M. Albert Houlmann, à Fornet-Dessus.

Cette croix était faite d'éléments en béton. Elle remplit son office jusqu'en 1982, date à laquelle il fallut songer à la remplacer pour cause de dégradation irréversible.

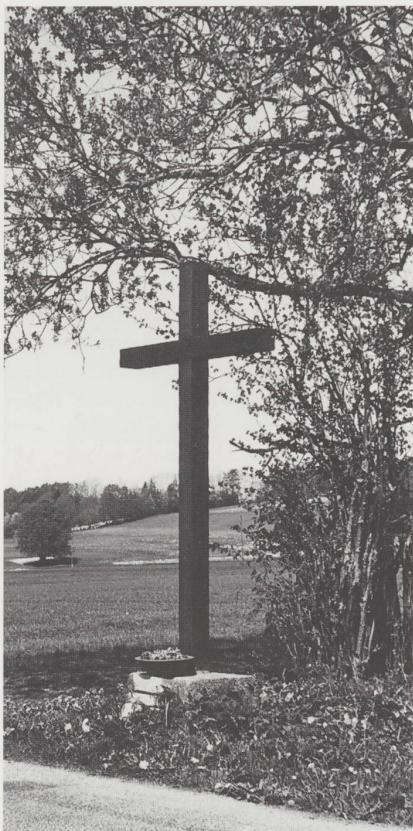
Une nouvelle croix faite en fer forgé fut commandée par le Conseil de paroisse à M. J.-L. Crevoisier, forgeron-ferronnier à Lajoux. Mais cette nouvelle croix n'eut pas l'heure de plaire à M. Houlmann qui afficha une opposition irréductible à ce changement. L'ancienne croix resta donc debout et la nouvelle, forgée en 1982, resta appuyée contre le mur de la maison de M. Roger Brahier-Houlmann en attendant des jours meilleurs.

Quatre ans plus tard, après le décès de M. Albert Houlmann, la croix en fer forgé fut mise en place; elle porte sur son socle la date de 1986. Le Christ placé sur l'ancienne croix fut sauvé de la destruction et conservé par la paroisse. La nouvelle croix n'a pas été prévue pour en porter un.

Il est intéressant de signaler que la croix en fer forgé a une petite sœur faite beaucoup plus tôt par M. Crevoisier, lors de la rénovation de l'église de Lajoux en 1970, sur une esquisse de Coguhuf! On peut la voir parmi d'autres objets de culte à l'intérieur de l'église. On trouve par ailleurs douze croix dans l'ensemble du village de Lajoux.

Entre les deux villages de Fornet il y a aussi une croix de bois assez particulière par sa position politique: en effet, elle

marque les frontières communale et cantonale, la limite du district, ainsi que la ligne de séparation des religions catholique et protestante, qui remonte au temps de la Réforme.



*Croix entre Fornet-Dessus et Fornet-Dessous.*